

PRÉVENTION ■ L'envie de se rafraîchir ne doit faire oublier que la Loire est tout sauf un long fleuve tranquille

Se baigner, oui, mais pas à tout prix !

Si aucune noyade n'est à déplorer cette saison, en Loire, la série noire de l'été, en France, est l'occasion de rappeler les dangers d'un fleuve capricieux.

Blandine Lamorisse

Depuis début juillet, plus de 90 personnes, en France, se sont noyées. Si l'Hérault paie un lourd tribut et que le littoral est particulièrement concerné, les rivières et plans d'eau ne sont pas épargnés.

Cette série noire rappelle à quel point les accidents sont fréquents l'été. L'agglomération orléanaise n'a, heureusement, pas déploré de victime, pour l'heure, cette saison, mais a déjà connu des étés meurtriers (lire par ailleurs). Car le fleuve, comme la mer, peut être capricieux. Pour les acteurs de la prévention, toutes les occasions sont bonnes pour rappeler qu'il est dangereux.

L'eau à hauteur des genoux peut suffire à déséquilibrer

Trois principales caractéristiques rendent la Loire redoutable : les fonds sont très aléatoires, le fleuve est large et son débit fluctue beaucoup, enfin des bancs de sable créent de nombreux mouvements d'eau.

Malgré tout, dès que le mercu-



RÉGLEMENTATION. Un arrêté municipal de 1966 interdit la baignade en Loire à Orléans. Mais la police intervient rarement et, quand elle le fait, il s'agit davantage de dissuasion et de conseils que de répression. PHOTO ÉRIC MALOT

re monte, les baigneurs parsèment les duits. « Les gens ont souvent l'impression qu'il n'y a pas de courant. Pourtant, de l'eau à hauteur des genoux peut suffire à déséquilibrer un adulte », avertit le commandant Dolléans, conseiller technique départemental en secours subaquatique. « Les promeneurs ont généralement le sentiment de pouvoir traverser à pied, alors qu'il y a de possibles trous. Et surtout, il y a ces culs de grève, où le sable est meuble. Les baigneurs peuvent être pris dans un tourbillon », ajoute-t-il.

Simon Mary, responsable pédagogique chez les sauveteurs

orléanais (lire par ailleurs), évoque un autre phénomène, « le syndrome du parasol » : « Comme à la mer, les nageurs partent d'un endroit et veulent à tout prix y revenir. Ils luttent alors contre le courant, quitte à s'épuiser. »

Un arrêté de 1966

Mais toutes ces recommandations ne devraient être nécessaires puisque la baignade en Loire est purement et simplement interdite à Orléans. Et ça ne date pas d'hier ! La ville a pris un arrêté municipal le 26 août 1966. Davantage « un outil de dissuasion que de verbalisation », selon la mairie.

Quant à la baignade sur les plans d'eau autorisés, elle ne doit pas, non plus, être exempte de précautions. « Il faut éviter de s'immerger directement après une exposition au soleil. Se mouiller la nuque ne suffit pas. C'est une légende ! Il faut que le corps soit refroidi dans sa globalité », précise le commandant Dolléans.

Les deux hommes insistent, de concert, sur un point en particulier : la surveillance. « Ça reste la clé. Il faut s'arrêter où l'on a pied et équiper les enfants en éléments de flottabilité. » Il est toujours bon de le répéter. Même si ça coule de source... ■

FAITS MARQUANTS

Juin 1993, à Sandillon

Deux adolescentes de 13 et 14 ans meurent noyées et quatre autres enfants sont sauvés in extremis par les pompiers. Ils ont été emportés, après le glissement d'un banc de sable.

Juin 2002, à Orléans

Un homme de 42 ans était en train de tondre l'herbe, quai Saint-Laurent, lorsque son tracteur a basculé dans le fleuve. Malgré l'intervention de deux témoins, il meurt noyé.

Juin 2006, à Bou

Un Fleuryssois de 41 ans se noie dans la Loire, sous le regard de sa famille, en voulant porter secours à son chien. Il est pris dans un tourbillon.

Juin 2011, à Orléans

Un homme de 47 ans, alcoolisé, se noie, quai du Châtelet.

Avril 2012, à Orléans

Quatre jeunes, âgés de 18 à 20 ans, sauvent de la noyade un sexagénaire orléanais, tombé en Loire, entre le pont Joffre et le pont de l'Europe.

Août 2012, à Orléans

Un quinquagénaire perd la vie, à l'entrée des écluses du canal, en voulant sauver son chiot.

Août 2012, à Bou

Un jeune de 25 ans qui se baignait au lieu-dit « La Grande-Grève » est aspiré par un tourbillon, sous les yeux de ses amis et de son frère.